

L'Aigle Infos

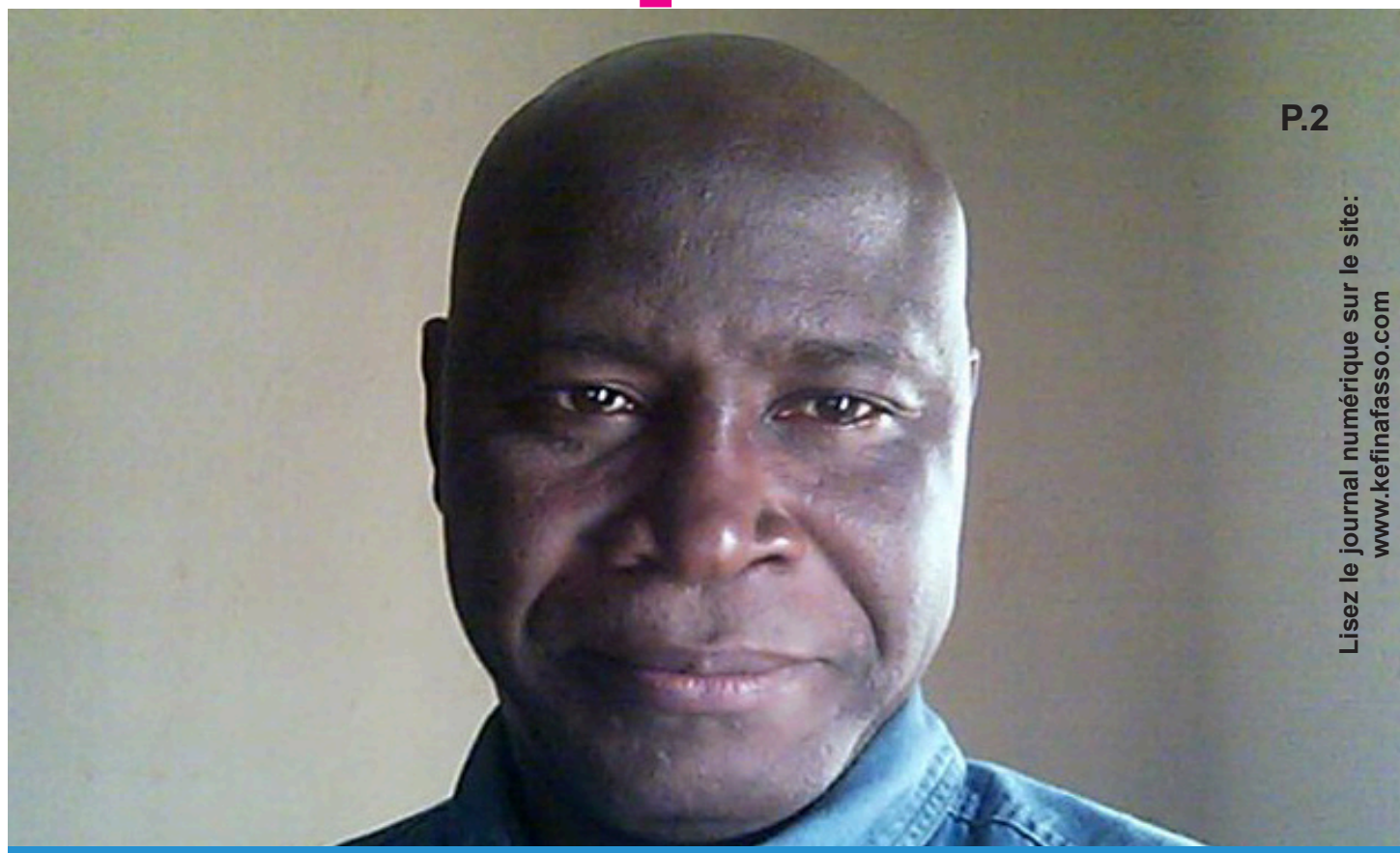
Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



Mamadou Aliou Diakité, Nouveau Président de l'AGEPI

« Notre mandat est celui de la refondation et de la transparence »



P.2

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

Edito à vue d'Aigle

Une campagne pas comme les autres !

La campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 bat son plein en Guinée. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on est très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020). Une situation due sans nul doute à l'absence des poids lourds de la scène politique nationale, à savoir le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, le PADES de Dr Ousmane Kaba.

Education

P.3



Le SNE et la FSPE rejettent l'accord trouvé entre l'intersyndicale et le gouvernement (Entretien)

Titres fonciers de Wonkifong

P.4



Le porte-parole des victimes de Kapororail met les points sur les i (Entretien)

Un an après la tragédie de N'Zérékoré

P.6



Un défenseur des droits de l'homme dénonce l'inaction de l'Etat (Entretien)

Disparition d'Habib Marouane Camara

P.6

Un an après, les proches du journaliste toujours sans nouvelles de lui

Administration du Territoire

P.5

Nomination des gouverneurs de région et des préfets

Vie de nation

P.6

La Guinée face à l'exigence de la Transition et de l'Ordre

Édito à vue d'aigle



Une campagne pas comme les autres !

La campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 bat son plein en Guinée. Mais le moins qu'on puisse dire et écrire, c'est que l'on est très loin de la ferveur et de l'engouement qui ont caractérisé les précédentes campagnes présidentielles (2010, 2015, 2020). Une situation due sans nul doute à l'absence des poids lourds de la scène politique nationale, à savoir le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, le PADES de Dr Ousmane Kaba.

Parallèlement à la campagne menée, avec des fortunes diverses, par les équipes des neuf candidats validés par la Cour suprême (Mamadi Doumbouya, Makalé Camara, Abdoulaye Yéro Baldé, Faya Lansana Millimouno, Abdoulaye Kourouma, Mohamed Nabé, Ibrahima Abé Sylla, Mohamed Chérif Tounkara, Elhadj Bouna Keïta.), les préparatifs du scrutin, sur le plan administratif, vont bon train. En

novembre, il s'est tenu à Conakry un atelier de renforcement des capacités responsables électoraux. La DGE a procédé à la remise des chèques aux neuf candidats, conformément à la loi. Elle a également doté les équipes multimédias des candidats en équipements modernes. Des véhicules neufs ont été remis aux démembrés de la Direction générale des élections (8 Directions régionales des élections, 33 Directions préfectorales des élections, 13 Directions communales des élections pour la zone spéciale de Conakry. Tout comme la Haute Autorité de la Communication (HAC) qui a reçu de l'Etat 11 véhicules neufs. Sans surprise, le candidat Mamadi Doumbouya, voit tous les jours le cercle de ses soutiens s'élargir. Les directoires de campagne, au niveau national, régional, préfectoral et sous-préfectoral, ont été mis en place. Les formations politiques, les mouvements et autres associations dédiés à accompagner le tombeur d'Alpha Condé ne se comptent plus. De l'avis de tous les observateurs, l'Homme du 5 septembre fait figure de grandissime favori de la présidentielle du 28 décembre 2025 censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. Pour rappel, au lendemain de leur prise du pouvoir le 5 septembre 2021, Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement) ne devrait se présenter. La suite, on la connaît. Après la validation de la candidature du locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre, les détracteurs du CNRD et de son président n'ont pas tardé à parler de parjure. Reste à savoir maintenant si les leaders politiques en exil (Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré) vont donner des consignes de vote à leurs militants et sympathisants qui leur sont restés fidèles. Attendons de voir...

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



Mamadou Aliou Diakité, Nouveau Président de l'AGEPI « Notre mandat est celui de la refondation et de la transparence »

L'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) a franchi un cap historique ce week-end. Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le samedi 29 novembre 2025, l'assemblée des membres, agissant en tant qu'organe souverain, a pris la décision de mettre fin à une période d'instabilité statutaire.



À l'issue de cette rencontre décisive, **M. Mamadou Aliou Diakité** a été élu Président du nouveau Bureau de l'AGEPI, marquant ainsi le début d'une ère de refondation et de transparence.

M. Mamadou Aliou Diakité, qui est par ailleurs l'Administrateur Général de notre hebdomadaire, L'Aigle Infos, s'est prêté à nos questions pour nous éclairer sur les enjeux de son mandat, les défis de l'audit financier et les chantiers prioritaires pour l'unité de la presse indépendante.

L'Aigleinfos : L'ancien Bureau conteste votre élection. Quelle est la base légale de votre prise de fonction, ce samedi 29 novembre ?

Mamadou Aliou Diakité : Notre légitimité est totale et elle vient des Statuts de l'AGEPI eux-mêmes. Le mandat du Bureau sortant était expiré. L'Assemblée générale des membres, organe suprême de l'Association, a pris ses responsabilités pour combler le vide institutionnel et rétablir l'ordre. Nous avons agi dans le strict respect de nos textes.

L'Aigleinfos : Votre élection n'a-t-elle pas été trop rapide ? N'y a-t-il pas un risque d'annulation pour vice de forme ?

Mamadou Aliou Diakité : Non, il n'y a aucun risque. L'urgence était de sauver l'AGEPI du chaos institutionnel. Nous avons convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire d'urgence pour mettre fin à l'illegalité et choisir un nouveau leadership. Les délais d'une telle AG extraordinaire sont définis par l'urgence même de

la crise.

L'Aigleinfos : Quelle est la nature exacte de votre mandat ? Est-ce une transition ?

Mamadou Aliou Diakité : Mon mandat est celui de la Refondation et de la Transparence. Nous sommes un bureau élu pour restaurer la confiance, assainir les comptes et préparer l'avenir. C'est un mandat de rupture avec l'opacité et de rassemblement professionnel.

L'Aigleinfos : Vous avez tenu des propos fermes en parlant de «bandits sans morale». Visiez-vous l'ancienne équipe ? Des poursuites judiciaires sont-elles prévues ?

Mamadou Aliou Diakité : Mon discours vise les pratiques et non les personnes. Nous dénonçons l'opacité, le clientélisme et le manque de professionnalisme. Notre priorité n'est pas la chasse aux sorcières, mais la transparence totale. Un audit indépendant et complet va être lancé immédiatement. Si cet audit révèle des malversations graves, la loi s'appliquera, comme pour tout citoyen.

L'Aigleinfos : Concernant le chèque de 100 millions GNF rejeté ou les subventions attribuées de façon partielle, que comptez-vous faire ?

Mamadou Aliou Diakité : Nous allons rétablir la vérité des chiffres. Chaque dossier financier sera examiné. Nous voulons comprendre pourquoi des fonds destinés à l'ensemble des éditeurs ont été gérés de manière si partielle. Nous allons mettre en place un système de répartition équitable basé sur des critères

de professionnalisme.

L'Aigleinfos : Que dites-vous aux éditeurs qui se sentent exclus par les anciens critères, ou qui n'ont peut-être pas de siège officiel ?

Mamadou Aliou Diakité : Je leur dis : L'AGEPI vous ouvre ses portes. Nous voulons des éditeurs engagés, pas des coquilles vides. Nous allons travailler pour les aider à se formaliser et à atteindre les standards professionnels, car l'objectif n'est pas d'exclure, mais de relever le niveau de toute la corporation.

L'Aigleinfos : Quel est le premier geste fort de votre Bureau pour montrer concrètement cette rupture ?

Mamadou Aliou Diakité : Le premier geste fort sera la mise en place d'un système de consultation régulière et d'information financière transparente pour tous les membres. Chaque éditeur saura en temps réel ce que l'AGEPI reçoit et comment cela est dépensé. Nous sommes élus pour servir, et nous devons rendre compte.

L'Aigleinfos : Comment comptez-vous rehausser le niveau des jeunes journalistes et de la presse en général ?

Mamadou Aliou Diakité : L'AGEPI va redevenir un centre de formation et de perfectionnement. Nous allons investir les subventions dans des programmes qui permettent aux jeunes journalistes d'être mieux formés, mieux payés et de ne plus dépendre du «copier-coller». Investir dans la qualité, c'est investir dans notre crédibilité.

L'Aigleinfos : Monsieur Mamadou Aliou Diakité, Administrateur Général de L'Aigle Infos et nouveau Président de l'AGEPI, nous vous remercions de votre disponibilité.

Mamadou Aliou Diakité : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

INTERVIEW

Education

Le SNE et la FSPE rejettent l'accord trouvé entre l'intersyndicale et le gouvernement

Le protocole d'accord signé mardi 02 décembre 2025 entre le gouvernement et une partie de l'intersyndicale souffre de l'unanimité de toutes les structures syndicales. Le Syndicat National de l'Éducation (SNE) et la Fédération Syndicale Professionnelle de l'Éducation (FSPE) ne se reconnaissent pas dans ce document. Une position exprimée par le porte-parole adjoint du SNE, dans un entretien avec votre quotidien.



L'Aigleinfos : Un protocole d'accord vient d'être signé entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'éducation. Qu'en pensez-vous ?

Aboubacar Diesto Camara : Rectificatif d'abord, ce n'est pas l'intersyndicale, c'est le SLECG qui a signé. Et ensuite, ce qui est déjà aussi une grosse surprise dedans, c'est parce qu'ils se sont fait accompagner par le syndicat national de l'enseignement technique qui ne regorge que de 2% des effectifs de la fonction publique. Alors de ce fait, nous avons dit que nous ne sommes pas partie prenante de ce protocole. Ils ne nous engagent pas.

L'Aigleinfos : Alors qu'est-ce que vous demandez au juste ?

Aboubacar Diesto Camara : Nous nous avons dit depuis le départ, que nous avons besoin de sortir de la précarité, que les enseignants ont besoin d'une vie décente. C'est pourquoi nous avons mis en avant la signature et l'application d'un statut particulier pour les personnels de l'éducation. Pendant que le SLECG a refusé de signer un avis de grève, il s'est mis à genou pour que quelque chose soit obtenu pour les enseignants afin de sortir sans les larmes aux yeux. Nous allons également dire au gouvernement

que notre statut particulier est le plus important. Le paiement des primes de fonction aux cadres des trois départements d'éducation, c'est aussi une priorité. Également, l'engagement des enseignants contractuels non retenus, c'est également une priorité parce que ce n'est un secret de polichinelle pour personne qu'il y a des écoles de la République de Guinée qui sont encore en déficit d'enseignants.

L'Aigleinfos : Dans le document, nous remarquons plusieurs avancées majeures concernant vos revendications. Cela ne vous réjouit pas au moins ?

Aboubacar Diesto Camara : La première, la prime de craie, qui était à 125 000 francs guinéens. De négociation en négociation, ils sont parvenus à obtenir 375 000 francs pour obtenir une sensibilité qui seront payés de façon échelonnée. Deuxième prime, c'est la prime de documentation, qui est payée anciennement à 300 000 francs guinéens. Mais de négociation en négociation, ils sont arrivés à

obtenir 200 000, donc en tout 500 000. Et nous nous avons estimé du côté de l'intersyndicale constituée de la FSPE, du SNE, que nous devons également élargir à nos amis de SNAESUR... Dans ce protocole, quand vous prenez la prime de craie, elle est payée mensuellement. Quand vous prenez la prime de documentation, oui, ils ont obtenu 200 000. C'est une prime qui est payée une seule fois par an et c'est payé toujours au mois de septembre. Donc nous, nous pensons que le gouvernement a réussi son pari.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous êtes en train de dire que vos collègues sont sur un terrain glissant ?

Aboubacar Diesto Camara : Premièrement, le gouvernement est en train de diviser les syndicats. Deuxièmement, il est en train de nous dribler et nous détourner de notre statut particulier pour nous envoyer également un retraité qui n'est pas en fonction, mais qui est en train d'amadouer aussi les jeunes qui sont en activité. Ils ont devant eux une carrière digne de nom. Mais malheureusement, ils ont fini par sacrifier.

L'Aigleinfos : Qu'en est-il du mot d'ordre de la grève déclenché par le SNE et la FSPE. Est-ce que la grève continue ?

Aboubacar Diesto Camara : Ce n'est pas parce que nous allons continuer, la grève déjà continue.

C'est pourquoi, lorsque vous appelez les uns et les autres, ils ont décidé d'être à la maison. Ensuite, il y a une incohérence qu'on a également suivie dans leur discours.

L'Aigleinfos : Et pourtant, le secrétaire général du SLECG a invité les enseignants à retourner dans les salles de classe pendant que vous, vous maintenez votre mot d'ordre ?

Aboubacar Diesto Camara : Il (A. Soumah) disait que la grève n'était pas suivie. Mais à la fin de la signature de leur protocole, il demande aux enseignants d'aller en classe. Ça veut dire que vous savez pertinemment que les gens ne sont pas en classe. Alors c'est de la diversion. Et c'est de la musique sur CD déjà gratté. Nous, on n'est pas prêts à danser cette musique.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Aboubacar Diesto Camara, porte-parole adjoint du SNE et membre de l'intersyndicale de l'éducation !

Aboubacar Diesto Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Santé

En Guinée, le taux de femmes touchées est de 2,1% contre 1,2% chez les hommes

La Guinée à l'instar des autres pays a célébré le lundi 1er décembre, la journée mondiale du VIH SIDA. Le thème défini par l'ONUSIDA cette année est « Surmonter les perturbations, transformer la riposte au SIDA ». Ce thème met en lumière les défis actuels auxquels la riposte au VIH est confrontée, notamment les réductions de financement et les inégalités croissantes. Les dernières statistiques dont dispose le Comité National de Lutte contre le VIH SIDA indiquent que la couche féminine reste la plus touchée.

Le gouvernement guinéen a célébré à Conakry, la 37ème journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre, Amadou Oury Bah en compagnie du ministre de la Santé et l'hygiène publique, du directeur exécutif du Comité National de Lutte contre le VIH SIDA et d'autres personnalités publiques du pays.

La célébration de la Journée Mondiale du Sida est un moment clé pour réfléchir aux progrès réalisés et aux défis à venir dans la lutte contre le VIH Sida, tout en renforçant l'engagement collectif pour mettre fin à cette pandémie d'ici 2030. La question du Sida est une question de crise sanitaire mondiale qui nécessite une réponse collective et solidaire.

Le Comité National de Lutte contre le VIH SIDA en Guinée se réjouit des progrès dans la prise en charge des personnes atteintes par cette pandémie notamment grâce à la sensibilisation.

« En Guinée, l'épidémie du sida est de type généralisé avec une prévalence de 1,5% au sein de la population générale, les femmes restent les plus touchées avec un taux de 2,1% contre 1,2% chez les hommes », a cité Dr Abass Diakité.

Cette prévalence reste élevée selon le CNLS de 9,8% chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, 4,9% chez les profes-

sionnels de sexe, 3,5%, chez les hommes en uniforme, 3,9%, chez les pêcheurs, 2,1% chez les personnes vivant avec handicap, 2,3% chez les routiers et 5,9% chez les miniers. Malgré ces chiffres élevés, force est de reconnaître qu'il y a eu des avancées majeures dans la riposte au VIH/Sida dans le pays, notamment « La mise sous traitement antirétroviral de plus 100 000 PVVIH au premier semestre de 2025 contre 99 000 PVVIH en 2024 soit 74% sous ARV », a-t-il ajouté.

Le 31 décembre 2024, le traitement antirétroviral a été offert gratuitement à plus de 98 mille patients infectés. Ce chiffre est passé au mois de juin 2025, à environ, 101 mille patients. Pour briser la chaîne de contamination de la mère à l'enfant, 303. 999 000 femmes enceintes sur 328. 442 000 reçues ont été dépistées. En dépit de ces résultats, des milliers de personnes vivent encore avec le VIH, et de nouvelles infections continuent de se produire chaque jour. Cependant, les accompagnements financiers permettant de faire face à la prise en charge des malades et la prévention de la maladie ont drastiquement baissé. Une situation qui préoccupe les autorités sanitaires.

« Nous devons reconnaître que la lutte contre le VIH fait face à des défis qui entravent l'accès au VIH. En dépit de ces défis, un nouveau souffle

sur la riposte au VIH et d'autres pathologies. Il s'agit de la réduction des financements de nos partenaires. Le monde traverse une situation financière difficile sans précédent. Certes nous nous attendions à la réduction progressive des financements mais nous ne nous attendions pas à cette réduction drastique de la part de nos partenaires », a souligné le ministre Oumar Diouhé Bah.

Malgré ces difficultés, la Guinée continue de faire face à ses problèmes. Mais il est essentiel pour le premier ministre, de poursuivre ces efforts pour renforcer les systèmes de santé, améliorer l'accès aux services de prévention, de traitement, de soins et de lutter contre la stigmatisation et la discrimination qui empêchent souvent les personnes de se faire dépister et de se faire soigner.

« On a peur de se faire dépister, on a peur d'en parler alors que des mesures d'atténuation existent. Cela veut dire que ce n'est pas une fatalité lorsqu'on est atteint du VIH, on a plus de droit à la vie, à avoir des espoirs d'où la nécessité de travailler sur la sensibilisation des populations à aller se faire dépister », a conseillé Bah Oury.

Le gouvernement souhaite mettre fin au SIDA d'ici 2030.

Samuel Demba. D

Médias

L'AGEPI se dote d'un nouveau bureau exécutif

Suite à la fin du mandat du bureau sortant de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI), les membres de ladite association ont tenu ce week-end à Conakry une assemblée générale extraordinaire pour mettre en place un nouveau bureau.



Ce congrès validé par un huis-clos de justice s'est déroulé avec la présence de 34 membres de l'AGEPI mais en l'absence des membres du bureau sortant. Tout de même, Me Soumah assure que cette absence n'entrave pas la sincérité de l'élection.

« L'élection s'est passée dans les règles de l'art, parce que le quorum est atteint et le vote a été fait à bulletin secret sans incident. C'est pourquoi en tant qu'huissier nous avons validé le nouveau bureau. »

A l'issue du congrès Mamadou Aliou Diakité a été élu président du bureau entrant à la place de dame Aminata Camara.

Le nouveau président prône l'union entre les membres et promet une gestion transparente. « Nous allons nous unir pour se relever ensemble. Notre lettre d'or

serait la transparence. »

Voici la composition du bureau entrant qui est élu pour un mandat de 3 ans

Président : Mamadou Aliou Diakité, L'Aigle Infos;

Vice-président : Madjou Bah, La Tribune;

Secrétaire Général : Bamba Bakary Gamalo, Le Baobab ;

Trésorier : Alexis Faya Ifono, Emploi Jeune ;

Secrétaire chargé des Relations Extérieures, Arbaba Barry, Notre Voie;

Secrétaire chargé de la Formation : Mamadou Samba Bah, Le Devoir du Peuple ;

Secrétaire chargé de la Communication: Toumany Camara Le Tremplin.



Campagne présidentielle

Les équipes multimédias dotées en matériels de reportage

Le mardi 2 décembre 2025, le siège de la Direction générale des élections (DGE), a servi de cadre à la cérémonie de remise des matériels de reportage aux neuf équipes multimédias chargées d'assurer la couverture médiatique de la campagne présidentielle.



C'est le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ibrahima Kalil Condé, qui a présidé ladite cérémonie, en présence du ministre de l'Information et de la Communication (Fana Soumah) et du directeur général adjoint de la DGE (Georges Abraham Sorry). Les kits remis aux journalistes des médias d'État sont composés de caméras professionnelles et d'ordinateurs portables. Ils sont censés permettre aux équipes multimédias de suivre efficacement les activités des différents candidats à l'élection présidentielle.

Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Administration du Territoire a déclaré : « Chers journalistes, la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui consiste à la remise d'équipements de reportage aux neuf équipes de couverture médiatique de la campagne électorale du 28 décembre 2025. Ces équipes mises à disposition de la HAC, par le ministère de l'infor-

mation et de la communication, seront dotées chacune de caméras professionnelles haute définition de type Sonic et accessoires, ordinateurs portables de marque HP de 16 gigas de RAM pour le montage des éléments de campagne » Et d'ajouter : « En plus de ces éléments, la Direction générale des élections, en accord avec le ministère de l'Information et la HAC, prendra en charge les neuf équipes durant toute la période de la campagne électorale, conformément à la décision numéro 018 HAC/D/2025 du 29 novembre 2025... Avec cet appui, espérons une utilisation rationnelle et une couverture, la plus large possible, de toutes les activités de la campagne de chaque candidat. À l'issue du scrutin, ces équipements viendront renforcer le parc du matériel de la RTG dans leur travail quotidien. Pour terminer, j'invite tous les utilisateurs à faire un bon usage de ces équipements ».

Quant au ministre de l'Informa-

tion et de la Communication, Fana Soumah, il dira ceci : « Il y avait des discussions qui avaient déjà commencé pour le problème de caméras, pour le problème de table de montage. On avait déjà commencé à réfléchir pour voir comment trouver ces équipements, pour que les équipes soient directement sur le terrain. Je pense que ce sont des équipements très performants que j'ai déjà regardé. Nous avons les caméras Sony qui sont des caméras très professionnelles. Il y a aussi des tables de montage.

Les neuf équipes, chaque équipe avec un candidat. Il faut les suivre, pied à pied. Vous allez sur le terrain, c'est pour vraiment travailler. Travailler avec professionnalisme, travailler avec responsabilité, travailler avec beaucoup de courtoisie sur le terrain et faire le montage sur place. C'est comme les tables de montage dans nos studios. Il faut bien les utiliser et les ramener à la base. Donc nous comptons beaucoup sur vous. Nous tenons encore une fois à remercier monsieur le ministre de l'administration du territoire à travers DGE. Je pense que ces équipements vont être convenablement utilisés. On prendra soin de ces matériels et au retour des campagnes, ils seront retournés à la RTG »,

Kaba Kankoula

Sénégal

Intervention des forces de l'ordre sur le campus de l'université de Dakar

Au Sénégal, des affrontements ont eu lieu ce mercredi 3 décembre à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar après l'entrée de véhicules blindés des forces de l'ordre à l'intérieur du campus sur autorisation du recteur. Cela fait deux semaines que les étudiants manifestent pour le paiement des bourses dont ils sont privés, certains depuis plus d'un an. Ce mercredi, la tension est montée d'un cran, au moins une dizaine de jeunes ont été blessés selon plusieurs représentants d'étudiants.



Ce 3 décembre au Sénégal, des tirs de gaz lacrymogènes visent directement un dortoir étudiant, au cœur du campus social de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, un espace jusqu'alors préservé des troubles. Postés à leur fenêtre, des jeunes répliquent par des jets de pierre. À quelques mètres de la scène, cet étudiant n'en croit pas ses yeux.

« Voir des policiers qui sont camouflés avec leur voiture en train de tirer des gaz lacrymogènes, moi ça me dépasse, je ne comprends pas ça. Tu as l'impression que c'est la guerre. Alors que c'est seulement des étudiants qui réclament leur bourse. Moi ça me dépasse, je ne comprends pas ça ».

Cette semaine, les autorités ont annoncé le versement des bourses des deux derniers mois. Pas de quoi faire reculer Authentique Bamba, l'un des meneurs de la contestation, qui se bat pour

recevoir les treize mois d'allocation impayés. « Nous n'avons pas peur du tout, loin de là, donc nous nous battons pour une cause noble. Ce que nous réclamons, ce sont les mois qu'on a étudié et qu'on nous a pas payé ».

Un épais nuage de fumée recouvre le campus. Face à l'escalade de la violence, des étudiants, bagage en mains, évacuent par dizaines les lieux, comme Aminata qui peine encore à respirer. « C'est très difficile parce qu'il y a des étudiants qui sont asthmatiques et d'autres qui ont des problèmes de bronchite. Ils doivent nous aider parce qu'on s'est battu pour qu'ils [les autorités] soient au pouvoir et quand on voit ça, franchement ça fait mal au cœur ». En 2014, une incursion autorisée des forces de l'ordre au sein du campus avait entraîné la mort d'un étudiant.

RFI

INTERVIEW

Titres fonciers de Wonkifong

Le porte-parole des victimes de Kaporo-rail met les points sur les i

Des victimes du déguerpissement de Kaporo-rail, Kipé 2 et Dimèse ont bénéficié des titres fonciers du domaine offert par l'Etat. Une attente qui aura été longue, mais qui vient à point nommé. Mais dernière ce geste du gouvernement, certaines spéculations cherchent à mettre du discrédit. Le porte-parole de ces victimes qui s'est confié à votre hebdomadaire, a tenté d'en donner des détails.



L'Aigleinfos : Le gouvernement a remis des titres fonciers aux victimes de Kaporo-rail. Quels sont vos sentiments ?

Mamadou Samba SOW : Des sentiments de satisfaction, nous remercions les autorités. En premier lieu, le président de la République, le général Mamadi Doumbouya, qui a fait de ce dossier une de ses priorités. Ça, c'est la première phase de ce nouveau processus, la remise de 600 titres

fonciers, qui constitue le premier lot aux habitants qui étaient dans le secteur 4, derrière la RTG Koloma. Nous ne pouvons donc que dire merci aux autorités actuelles et espérer que le processus ira à son terme.

L'Aigleinfos : Monsieur Samba, certaines victimes disent qu'elles n'ont pas été associées à ce dédommagement, c'est-à-dire ce terrain qui a été offert à vous, les victimes. Est-

ce que vous confirmez ?

Mamadou Samba SOW : Non, je ne confirme pas puisque c'est ma première nouvelle. Je ne sais pas d'où vous la tenez et qui sont ces victimes. Ce qui reste clair, c'est un processus qui a été engagé depuis longtemps. Les victimes de 1998 ont leur listing au ministère de l'Habitat et elles avaient été identifiées. Les victimes de 2019, c'est nous-mêmes qui les avons identifiées puisque l'État était passé détruire les maisons sans même chercher à savoir qui était où. En 2023, pour éviter toute confusion, les autorités ont invité toutes les victimes à se rendre à la maison des jeunes de Kipé. Ça a pris plus d'un mois. Un cabinet a été recruté pour faire ce travail-là. Une évaluation a été faite par rapport aux fonciers mais aussi aux bâtis. Il y a des gens qui n'ont jamais cru à ce processus-là, qui se sont mis à l'écart. Donc il y a toutes ces catégories-là, mais personne ne sera oublié. Les gens aiment tout le temps créer des problèmes. Ce

que nous demandons aux gens, c'est de rester tranquilles. La dernière victime sera enregistrée. Si en tout cas, ce n'est pas des faux problèmes, parce qu'il faut aussi reconnaître qu'il y a beaucoup de profiteurs en Guinée, des gens parfois qui n'avaient aucune maison, qui étaient en location, qui peuvent surgir. On a eu tous ces cas-là, et nous avons déjoué ces plans-là.

L'Aigleinfos : Que dites-vous des indiscrétions qui disent que le domaine fait objet de litige. Est-ce que vous avez des informations qui confirment cela ?

Mamadou Samba Sow : Le domaine de Wonkifong ? Vous savez qu'il y a une sorte de spéculation foncière qui ne dit pas son nom en Guinée. Je ne suis pas au courant de cela. Ce qui reste clair, c'est que l'État, dans le cadre du programme qu'on a créé Vision 2040, dispose de 16 000 hectares du côté de Wonkifong. Maintenant, s'il y a d'autres petits soucis, cela ne nous regarde pas. C'est entre l'État et ceux qui parlent ainsi. Nous, ce que nous savons, nous suivons un processus. Le reste, c'est à l'État de faire ce qu'il a à faire.

L'Aigleinfos : A Kaporo-rail, il y en a qui avaient des grandes

portions de terrain. Maintenant, avec le domaine de Wonkifong, est-ce que chacun a été traité selon ce qu'il avait avant ou c'est à part égale ?

Mamadou Samba Sow : C'est une bonne question. Un cabinet a été recruté par l'État pour évaluer les pertes, qu'elles soient en termes fonciers, puisque tout le monde n'avait pas les mêmes bâtis, tout le monde n'avait pas la même superficie, donc chacun devra, dans ce processus, récupérer ce qu'il a perdu. Donc il y a suffisamment d'espace, les 258 hectares peuvent recevoir tout le monde et celui qui avait 500 mètres carrés recevra ces 500 mètres carrés. Ce sont les principes, ce sont les conclusions des différentes discussions qui ont eu lieu avec le ministère de l'Habitat et nous saluons de passage le ministre Mory Condé.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Samba Sow, porte-parole des victimes de déguerpissement.

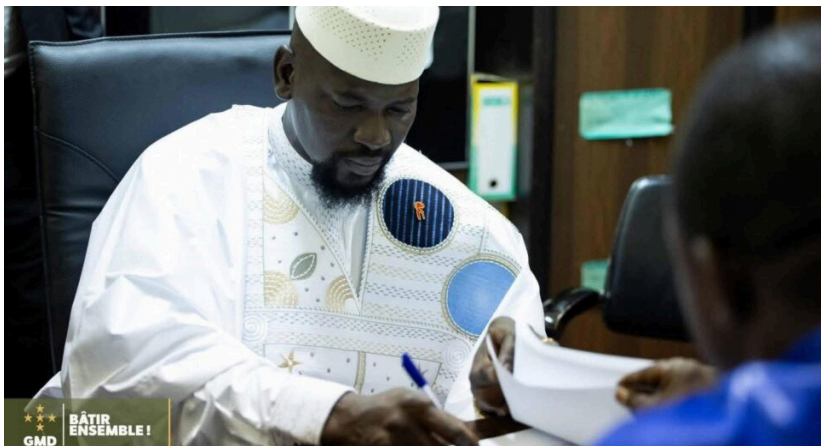
Mamadou Samba Sow : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Administration du Territoire Nomination des gouverneurs de région et des préfets

Le mercredi 03 décembre 2025, le président Mamadi Doumbouya a procédé à la nomination des gouverneurs de région et des préfets. C'était dans un décret lu à la télévision nationale.



1. Région administrative de Conakry.

Gouverneur : Générale Mahawa Sylla.
Directeur de cabinet. M. Mohamed Sidi Sacko, Matricule 296-826Z.
Chef de cabinet : Mme Kadiatou Amara Sylla, Matricule 263-609D.

2. Région administrative de Nzérékoré

Gouverneur : Col. Moussa Condé
Directeur de cabinet : Elhadj Tidiane Soumah, Matricule 283-194H.
Chef de cabinet : M. Etienne Sandouno, Matricule 213-033S.
Préfet de N'Zérékoré : Colonel

Etienne Tounkara.
Préfet de Macenta : Colonel Cheikh Mohamed Keita.
Préfet de Beyla : Colonel Idrissa Camara.
Préfet de Lola : Colonel. Bassia Leno
Préfet de Yomou : Colonel Ibrahim Douramoudou Keita.
Préfet de Gueckedou : Commissaire général de police Kandia Mara.

3. Région administrative de Kankan.

Gouverneur de Kankan : Colonel Ali Badara Camara.
Directeur de cabinet : M. Alia Camara, Matricule 210-865L.

Chef de cabinet : Mme Sanassa Touré, Matricule 190-121V.
Préfet de Kankan : Col. Mohamed Niang.
Préfet de Siguiri : Col. Sény Sylvère Camara.
Préfet de Mandiana : Col. Aboubacar Sidiki Traoré.
Préfet de Kouroussa : Col. Ibrahim Soulé Camara.
Préfet de Kérouané : Col. Cécé Richard Haba.

4. Région administrative de Faranah.

Gouverneur de Faranah : Commissaire général de police Lamine Keita
Directeur de cabinet : M. Amara Kaba, Matricule 196-237G.
Chef de cabinet : M. Mamadou Mousliou Diallo, Matricule 214-211X.
Préfet de Faranah : Col. Augustin Facinadouno
Préfet de Dinguiraye : Col. Ousmane Diallo.
Préfet de Dabola : Col. Alpha Oumar Cissé.
Préfet de Kissidougou : Commissaire général de police, Mamadou Lamine Gouby Sow.

5. Région administrative de Kindia

Gouverneur de Kindia : Contrôleur général de police Mamadou Camara.
Directeur de cabinet : M. Lanfia Kouyaté, Matricule 190-098T.
Chef de cabinet : M. Mamadi Nanténin Konaté.
Préfet de Kindia : Colonel Abdoullahmane Keita.
Préfet de Coyah : Commissaire général de police Bernard Kama-no
Préfet de Dubréka : Col. Abdel Kader Mangué Camara
Préfet de Foricariah : Col. Mamadou Lamarana Diallo
Préfet de Téliélé : Col. Mohamed 5 Camara.

6. Région administrative de Boké.

Gouverneur de Boké : Général Aboubacar Diakité.
Directeur de cabinet : Mme Nialen Condé, Matricule 196-347D.
Chef de cabinet : M. Alsény Barry, Matricule 274-889 N.
Préfet de Boké : Col. Alsény Camara.
Préfet de Fria : Col. Yahya Kalissa.
Préfet de Koundara : Col. Charles Kolipé Laham.
Préfet de Gaoual : Col. Manson Sangala Kamara.
Préfet de Boffa : Col. Mamadou Siré Bah.

7. Région administrative de Labé

Gouverneur de Labé : Général Boundouka Condé.
Directeur de cabinet : M. Siné Magassouba, matricule 190-302P.
Chef de cabinet : Mme Fatoumata Binta Diallo, matricule 244-227P.
Préfet de Labé : Commissaire général de police Cheikh Keita.
Préfet de Lélouma : Col. Fodé Soumah
Préfet de Mali : Col. Mohamed Lamine Camara.
Préfet de Tougué : Col. Cécé Mahomou.
Préfet de Koubia : Col. Faïndo Ninkavogui.

8. Région administrative de Mamou.

Gouverneur de Mamou : Colonel Robert Soumah
Directeur de cabinet : M. Mamadi Kandia Keita, matricule 260-650A.
Chef de cabinet. M. Mamadou Saïdou Diallo, matricule 258-827P.
Préfet de Mamou : Colonel Mamadi Diallo.
Préfet de Pita : Col. Mohamed Bangoura.
Préfet de Dalaba : Mohamed Fodé Abdoulaye Sylla

Il faut faire remarquer que ces nominations interviennent à quelques jours de la tenue de l'élection présidentielle censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Kaba Kankoula

Gambie

Un ancien membre des escadrons de la mort inculpé pour le meurtre d'un journaliste de l'AFP

En Gambie, un ancien membre des escadrons de la mort actifs sous la présidence de Yahya Jammeh a été inculpé pour meurtres ce mercredi 3 décembre 2025. Sanna Manjang, considéré comme fugitif par la Gambie depuis plusieurs années, avait été arrêté samedi 29 novembre au Sénégal lors d'une opération conjointe, puis transféré mardi à Banjul. La justice gambienne va le juger pour le meurtre de deux hommes.



Sanna Manjang est accusé du meurtre du journaliste de l'Agence France Presse (AFP) Deyda Haidara, en 2004, et de l'homme d'affaires Ndongo Mboob en 2006. Arrêté samedi 29 novembre au Sénégal, puis transféré mardi à Banjul, en Gambie, il a été inculpé ce mercredi 3 décembre. À l'époque, il faisait partie des Junglers, les Broussards, escadron de la mort actif sous la présidence de Yahya Jammeh. Intimidation, meurtres : ce groupe paramilitaire était chargé des basses œuvres de l'ancien président, qui a régné d'une main de fer sur la Gambie de 1994 à 2017. Depuis, l'ancien dictateur a trouvé refuge en Guinée Équatoriale. Un « rôle central » dans les tortures commises par les Junglers

La commission « Vérité, réconciliation et réparations » mise en place par la Gambie a déjà estimé que Sanna Manjang avait joué un « rôle central dans les tortures, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires perpétrées par les Junglers ». Au sujet de l'assassinat du journaliste de l'AFP, un ancien membre de cette milice, le lieutenant Malick Jatta, avait notamment déclaré en 2019, devant la commission: « nous avons tiré, moi, Aliou Jeng, un autre membre des Junglers, et Sanna Manjang ». L'avocat américain Reed Brody, qui traque les auteurs de crimes et accompagne les victimes de Yahya Jammeh, a expliqué à l'AFP que si Sanna Manjang acceptait de coopérer, « son témoignage pourrait aussi être le coup de grâce pour Yahya Jammeh, en apportant un nouvel aperçu sur la manière dont les Junglers organisaient et commettaient leurs crimes ».

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

AGEPI

La Vraie Compétence face à l'Improvisation

Mon parcours au sein du Groupe L'Indépendant, sous la direction de M. Aboubacar Sylla, n'était pas le fruit du hasard. J'y occupais les fonctions de Directeur Administratif, Financier, Commercial, Comptable et Distributeur.

M. Aboubacar Sylla ne tolérait pas l'improvisation. Mes situations hebdomadaires de vente, basées sur des tableaux statistiques complexes et des fiches de vente détaillées, constituaient de véritables soutenances de travail. C'est là que j'ai affûté ma rigueur et mon efficacité. Il m'exhortait toujours à élargir les réseaux de distribution, me montrant par les chiffres que la distribution est la tâche la plus importante dans une entreprise de presse.

Quant aux compétences éditoriales : Ceux qui ont aiguisé ma plume et mon sens de la rigueur sont des icônes comme Gassim Magassouba et Aliou Baldé (Fabio), paix à leurs âmes, des journalistes qui honoraient notre profession.

La Compétence du président contre la dérive

L'ancienne Présidente, nous parle de «carte de presse» alors que son action à la tête de l'AGEPI est l'antithèse du professionnalisme.

• **Interférence illégitime** : La lettre qui lui a permis de s'infiltrer à la commission de répartition de la subvention en 2022, dont j'étais pourtant le Président, témoigne de la manière dont la transparence et le mérite ont été bafoués.

• **Aujourd'hui** : Mes jeunes consœurs et confrères, qui détiennent leur carte de presse et travaillent à la HAC, à l'OGP, à la Maison de Presse, dans les institutions nationales et internationales et partout dans le monde, sont les meilleurs. Ils reconnaissent en moi l'expérience et la probité nécessaire pour diriger l'Associa-

tion, contrairement à ceux dont le rôle se limite désormais à faire du copier-coller pour justifier des subventions.

L'heure de l'imposture et de l'amateurisme est terminée. L'AGEPI sera désormais dirigée par ceux qui comprennent l'ensemble de la chaîne de valeur de la presse, de la rédaction à la distribution.

L'ancienne Présidente cherche à enfermer M. Diakité dans un rôle unique pour minimiser son expérience, mais il est de notoriété publique que le nouveau Président est, à l'origine, un Comptable de profession dont le parcours est un modèle de compétence, de rigueur et d'ascension sociale par le mérite.

L'excellence de M. Diakité ne se limite pas à la presse :

• **Preuve de Compétence Élite** : Après avoir postulé pour des postes de comptabilité à la BCRG (Banque Centrale de la République de Guinée) et au prestigieux Hôtel Camayenne (Groupe SABENA), il a décroché les deux postes simultanément, sortant premier du concours de la BCRG devant des centaines de jeunes diplômés venus de toute la Guinée.

• **Rigueur et Humilité** : Ayant choisi HOTCAM (Groupe SABENA) pour son potentiel de formation et d'évolution, M. Diakité a fait preuve d'une humilité et d'une rigueur rares. Lorsque le Directeur Général lui proposa, pour des raisons d'équipe, de commencer par un poste dans le service des étages (valet de chambre), il accepta sans hésiter.

• **Ascension Fulgurante** : Cette rigueur a rapidement porté ses fruits. En quelques mois, il fut nommé meilleur employé du mois, puis de l'année. Son parcours fut marqué par une série de promotions rapides et méritées : Assistant du Directeur du Personnel, Contrôleur de la Restauration, Assistant du DGA, et contrôleur du coffre-fort de l'hôtel.

• **Excellence Permanente** : Ces promotions étaient systématiquement accompagnées de formations, et à chaque session, M. Diakité terminait premier. Ses patrons (notamment M. Luc Armand Verschelden & André Deblandre) le félicitaient et le récompensaient régulièrement, signe d'une rigoureuse excellence.

M. Mamadou Aliou Diakité est le fruit d'une éducation austère et d'une triple rigueur : celle de ses maîtres à l'Hôtel Camayenne (Groupe SABENA), celle de M. Aboubacar Sylla au Groupe L'Indépendant, et sa propre discipline inébranlable.

Le Bureau Exécutif de l'AGEPI n'est donc pas dirigé par un amateur, mais par un professionnel aguerri, qui a prouvé sa compétence, son adaptabilité et sa réussite dans les secteurs les plus exigeants de l'économie guinéenne.

L'AGEPI sera désormais gérée avec cette même rigueur et cette même exigence de résultat.

Mamadou Aliou Diakité Administrateur Général, L'Aigle Infos & Consultant en Presse Écrite

Vie de la nation

La Guinée face à l'exigence de la Transition et de l'Ordre (Semaine du 27 novembre au 3 décembre 2025)

La semaine écoulée en Guinée-Conakry a été dominée par une forte tension politique interne et une volonté affichée de rétablir l'ordre dans l'espace public. Alors que les yeux étaient braqués sur la fin du mois, marqué par les échéances de la transition et les crises sectorielles, les événements ont rappelé que l'urgence n'est plus seulement économique, mais aussi institutionnelle.

La Transition au cœur du débat : Les Assises de l'AGEPI

L'épisode le plus emblématique de la semaine a été le tumulte autour de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI). L'élection d'un nouveau bureau par une Assemblée Générale Extraordinaire d'urgence, en réaction à la prorogation jugée illégale du mandat du bureau sortant, est bien plus qu'une simple affaire interne :

- C'est le reflet de l'exigence de légitimité et du respect des Statuts qui traverse toute la société guinéenne.

- C'est un signal clair adressé à toutes les institutions : la transparence n'est plus une option, mais une obligation.

- Cette crise, bien que limitée au secteur de la presse, met en lumière le besoin urgent de consolider les fondations démocratiques et de prévenir toute dérive autoritaire, même au sein des organisations professionnelles. Le nouveau leadership de l'AGEPI, en s'engageant sur la « Lettre d'Or de la Transparence » et un audit, donne le ton : la bonne gouvernance sera le prix à payer pour la crédibilité future.

Ordre et Discipline : La Rupture sur la Route

Sur le plan sociétal, le gouvernement de transition a poursuivi sa politique de « Tolérance Zéro » pour tenter de réguler le secteur des transports, notoirement anarchique.

- L'application stricte des mesures de sécurité routière, notamment pour le permis moto et l'interdiction de surcharge, vise à long terme à améliorer la sécurité publique.

- Cependant, ces actions, bien que légitimes, s'accompagnent de tensions sociales et de difficultés logistiques. La presse a largement relayé la frustration des citoyens face à la hausse des coûts et aux tracasseries administratives liées à la formalisation. Cet effort de discipline, s'il n'est pas accompagné de mesures d'accompagnement social claires et de la lutte contre la corruption au niveau des contrôles, risque de transformer la rupture en une simple source de revenus supplémentaires pour certains agents, sans résoudre le problème de fond.

Économie et Finances : Le Défi de l'Indépendance
Sur le front économique, les autorités continuent de chercher des solutions pour financer les projets d'infrastructures et garantir l'indépendance financière.

- L'accent mis sur la mobilisation des recettes internes via la douane et les impôts est une démarche saine. Les résultats affichés sont encourageants, mais la population attend de voir cet effort se traduire concrètement par une amélioration des services publics (électricité, eau) toujours précaires, notamment dans la capitale.

- La Guinée doit également faire face au défi de la diversification. La dépendance continue à l'exportation des matières premières rend le pays vulnérable aux fluctuations des marchés mondiaux. La concrétisation des projets de transformation locale des minerais demeure l'enjeu crucial pour garantir une croissance inclusive.

Conclusion : L'Impératif de la Crédibilité

La Guinée est à un moment charnière. La fermeté affichée du régime sur les questions d'ordre public et sa volonté de moraliser la gestion sont saluées. Cependant, le pays ne pourra avancer durablement que si les autorités de la transition tiennent leurs promesses sur deux fronts :

1. **La Légitimité Institutionnelle** : Rétablir sans ambiguïté les droits et la démocratie au sein des corps intermédiaires (comme l'AGEPI) et donner des garanties claires sur le calendrier de retour à l'ordre constitutionnel dans le pays.

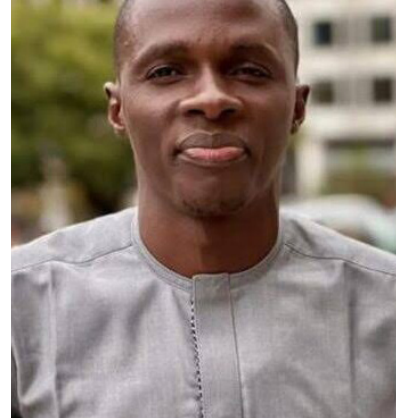
2. **La Justice Sociale** : Assurer que la rigueur imposée dans les secteurs vitaux (transport, finances) ne pèse pas uniquement sur les plus vulnérables, et que la lutte contre la corruption soit menée sans exception.

La crédibilité de la transition se jouera sur sa capacité à allier Ordre, Transparence et Justice sociale.

Kéfina Diakité

Disparition de Habib Marouane Camara Un an après, les proches du journaliste toujours sans nouvelles de lui

Le 3 décembre 2024, l'on s'en souvient, à Lambanyi, alors qu'il se rendait chez l'homme d'affaires KPC, le journaliste Habib Marouane Kamara a été enlevé par des hommes en uniforme pour une destination inconnue.



Selon le site d'informations Mosaiqueguinee.com, c'est pour marquer ce triste anniversaire, que la famille et les confrères du journaliste porté disparu ont tenu une conférence de presse pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme l'immobilisme des autorités.

L'honneur est revenu à l'épouse du journaliste, Mariama Lamara Diallo, d'ouvrir la conférence, au cours de laquelle elle a soulevé des questions déchirantes sur le sort de son mari.

« Je ne sais pas où Habib Marouane se trouve. Est-il en vie ? Est-il mort ? (...) Il était malade au moment de son arrestation, et j'espère de tout cœur qu'il a accès à un traitement médical. ». Et de solliciter une implication sincère des autorités actuelles pour retrouver son mari.

Le directeur de publication de son média, Lerevelateur224, Alpha Madiou Bah, a confirmé l'absence d'avancée concrète dans le dossier.

« Il n'existe aucune information concrète. (...) Aucune avancée favorable pour le moment, ni pour sa famille biologique, ni pour celle professionnelle. Cette situation plonge sa famille dans la crainte et la confusion totale », a-t-il regretté, rapporte le site Mosaiqueguinee.com

Le Secrétaire général du Syndicat de la Presse Guinéenne (SPPG), Sékou Jamal Pendessa, a fait une révélation par rapport à l'attitude des autorités.

« Lorsque nous évoquons le sujet Marouane, ils nous disent, la prochaine fois que vous nous appelez, on ne vous décroche plus. Envoyer des messages, c'est inutile, on ne répond plus. », a-t-il révélé, tout en faisant remarquer que la presse commence même à perdre espoir face aux interrogations permanentes du public. « Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Qui le détient ? »

Le secrétaire général du SPPG a par ailleurs rappelé à l'État sa responsabilité dans cette affaire. « Il appartient à l'État de raviver cet espoir perdu. La seule façon de le faire est de nous ramener Marouane et de poursuivre ceux qui sont à l'origine de ce crime odieux. », a-t-il laissé entendre, rapporte Mosaiqueguinee.com.

Kéfina Diakité



Un an après la tragédie de N'Zérékoré

Un défenseur des droits de l'homme dénonce l'inaction de l'Etat

Le 1er décembre 2025 marque l'an 1 de la tragédie survenue au stade du 03 avril de N'Zérékoré, à l'occasion d'un match en soutien des idéaux du CNRD. Un an après, les victimes et parents des victimes attendent toujours que justice soit rendue. Maître Christophe Labilé Koné, défenseur des droits de l'homme, dénonce le silence des autorités.



L'Aigleinfos : La bousculade au stade du 3 avril de N'Zérékoré a eu lieu il y a un an, jour pour jour, ce 1er décembre. Aujourd'hui, où en est-on avec la procédure judiciaire ?

Me Christophe Labilé Koné : Très malheureusement, je dois vous dire que du point de vue juridique, il n'y a encore pas eu une avancée. On nous avait promis qu'il y aurait une enquête sérieuse. Ils allaient situer la res-

ponsabilité. Nous n'avons rien vu. Et les victimes se sont constituées en collectif. Et on a constitué un pôle d'avocats. Ce pôle d'avocats a déposé une plainte régulière auprès du tribunal de première instance de N'Zérékoré. Il n'y a pas eu de suite. Le pôle des avocats a intervenu auprès du procureur pour donner une suite. Ensuite, auprès de la cour d'appel de Kankan mais rien.

L'Aigleinfos : Vous dites que ce

sont des victimes elles-mêmes qui ont mené ces démarches alors qu'elles doivent être assistées ?

Me Christophe Labilé Koné : Mais comme elles n'ont rien vu venir, elles ont pris sur elles-mêmes la responsabilité d'engager l'action publique en déposant une plainte avec constitution des parties civiles. Cette plainte est régulièrement déposée. Le doyen de l'identification a tenu une audience pour rendre une ordonnance qui a fixé la caution à 20 millions. Les pauvres ont pu réunir ce montant. Alors, je vous réponds avec fermeté, car à l'heure où nous parlons, rien n'a été fait.

L'Aigleinfos : À votre avis, pourquoi le dossier semble stagner ?

Me Christophe Labilé Koné : Parce que, selon moi, c'est une question de manque de volonté politique. Sinon, comment comprenez-vous, il y a eu une cen-

taine de morts. Le gouvernement à l'époque avait dit 50 morts. Mais même si c'était 50 morts, pourquoi ne pas chercher à situer la responsabilité de ce qui s'est passé le 1er décembre 2024 au stade du 3 avril ? Ce n'est pas normal. Nous savons que des vies humaines ont été perdues. Ils le savent. Et ils n'ont plus rien fait.

L'Aigleinfos : En parlant du bilan, le gouvernement a dénombré 56 morts et pendant ce temps, des organisations de défense de droit de l'homme ont parlé de 135 morts. Comment expliquer cet écart ?

Me Christophe Labilé Koné : On peut s'en tenir à l'enquête qui a été menée par les juridictions de défense des droits de l'homme, qui ont rendu publics les résultats de leur enquête à la maison de la presse à Conakry. Et quelques jours après, comme par enchantement, on a vu remettre au Premier ministre un rapport sur les mêmes événements. Sauf que, jusqu'au jour d'aujourd'hui, personne, je dis bien personne, ne connaît quel est le contenu de ce rapport. De qui se moque-t-on ? De toute façon, il y a eu perte de vie, même comme je l'ai dit tantôt, on a quand même l'obligation de faire connaître ce qui s'est passé là. Si on n'a pas l'intention de ca-

cher la vérité aux Guinéens, des pères de famille ont perdu leurs enfants, il y a des familles qui ont perdu deux ou trois enfants en même temps. Et qu'on ne veuille pas oublier, si on a fait un rapport, quel est l'intérêt d'avoir fait ce rapport-là ?

L'Aigleinfos : Quelles sont les prochaines étapes réalistes pour que justice soit rendue dans cette affaire ?

Me Christophe Labilé Koné : Je crois que notre groupe d'avocats doit, dans les prochains jours, se réunir et tirer les conséquences de ce qui s'est passé jusqu'au jour d'aujourd'hui et envisager de nouvelles méthodes à adopter pour pouvoir trouver des solutions à ce problème-là.

L'Aigleinfos : Merci à vous Me Christophe Labilé Koné, activiste des droits de l'Homme !

Christophe Labilé Koné : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Education

L'intersyndicale et le gouvernement signent un protocole d'accord

C'est au terme de dix-huit heures de négociation en cette sixième journée de pourparlers entre l'intersyndicale de l'éducation et le gouvernement qu'un compromis a été trouvé entre le SLECG mais sans le SNE et la FSPE. Ce protocole d'accord qui a débouché sur la signature portant sur la revalorisation des primes, le déblocage des salaires, la poursuite du reclassement des enseignants et la révision du statut particulier devrait permettre un retour à la normale dans le système éducatif guinéen pour donner la chance à la poursuite des négociations en 2026.



Voici le contenu du protocole d'accord conclu entre le gouvernement et le syndicat :

1. De la révision immédiate de la date d'ouverture des salles de classe 2025-2026

Résolution :

2. De la mise en place d'une Commission technique bipartite gouvernement / intersyndicale de l'éducation pour la révision et l'application du statut particulier de l'enseignement pré-universitaire et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Résolution :

La Commission technique bipartite a été mise en place et un projet de statut révisé a été transmis aux autorités. Après échanges, et dans le souci de prendre en compte les préoccupations des enseignants – ainsi qu'à la suite du retrait du SNAE-

SURS du processus de négociation – il a été convenu de :

Poursuivre la révision du statut particulier à partir du mois de février 2026 ;

Statuer sur les primes et indemnités ne concernant que les enseignants du ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de celui de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

S'agissant de ces primes, les parties se sont accordées sur :

– La revalorisation de la prime de préparation mensuelle de 100 000 GNF à 500 000 GNF, échelonnée comme suit :

• 300 000 GNF à compter de février 2026 ;

• 500 000 GNF à compter de juillet 2026.

– La revalorisation de la prime de craie mensuelle de 125 000 GNF à 500 000 GNF, échelonnée comme suit :

• 300 000 GNF à compter de février 2026 ;

• 500 000 GNF à compter de juillet 2026.

– L'extension des avantages du décret D/2024/0027/PRG/CNRD/SGG du 24 janvier 2024, fixant la rémunération des fonctionnaires titulaires des grades d'assistant, attaché de recherche, maître assistant, chargé de recherche, maître de recherche, professeur et directeur de recherche, à condition d'être titulaire de grades académiques.

Il reste entendu que, pour l'application de ce point relatif aux primes, les IRE, DPE, DCE, les chefs d'établissement et les directeurs d'école doivent transmettre les listes des enseignants bénéficiaires des primes de craie, de préparation et de documentation.

3. Poursuivre le déblocage des salaires de juillet-août 2025 des enseignants, avec paiement intégral des primes amputées, et rouvrir la plateforme FUGAS pour le déblocage des salaires bloqués depuis décembre 2023

Résolution :

Les parties conviennent de mettre en place une Commis-

sion bipartite (DGFP, IGAP et syndicat) pour examiner les dossiers des agents bloqués. Ces dossiers, transmis par les chefs DRH, doivent être accompagnés des listes co-signées par les DPE, DCE, chefs d'établissement et responsables syndicaux afin de procéder au déblocage des cas justifiés fin décembre 2025.

4. Du reclassement des enseignants recyclés et de ceux admis aux examens professionnels, de leur prise en charge et de la poursuite de l'organisation annuelle de ces examens

Résolution :

Le gouvernement s'engage à prendre en charge, dès janvier 2026, les arrêtés de reclassement des enseignants admis aux examens professionnels, session 2017.

5. De l'engagement des enseignants contractuels non retenus et ceux de la zone spéciale de Conakry

Résolution :

Après avoir rappelé le principe d'accès à la fonction publique par voie de concours, le gouvernement invite les syndicats de l'éducation à sensibiliser les enseignants pour leur enregistrement dans les comptes de l'enseignement pré-universitaire, où ils seront prioritaires.

NB : Tous les autres points du mémorandum ayant une incidence financière seront discutés dans le projet révisé de statut particulier de l'éducation.

Au terme des discussions, les parties se félicitent de l'esprit de responsabilité ayant caractérisé ces négociations et s'engagent au respect scrupuleux du présent protocole d'accord, lequel suspend, à compter de ce jour, le processus de négociation sur les autres points du mémorandum jusqu'en février 2026.

La lutte aura été longue mais satisfaisante pour le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée. Pour la secrétaire générale du SLECG « Depuis le dépôt de la plateforme revendicative, nos préoccupations ont été prises en compte », a salué Kadiatou Bah.

Cependant, le SNE et la FSPE n'ont pas pris part à la signature de ce document. Une absence remarquable, qui ne passe pas inaperçue chez la syndicaliste.

« Malgré que certains de nos confrères, je parle du retrait du SNAESURS à mi-parcours, SNE et de la FSPE, nous nous considérons que, syndicalistes expérimentés que nous sommes, on ne doit pas faire siège vide autour d'une table de négociation », a dénoncé dame Kadiatou.

Selon la syndicaliste, des enseignants dont la situation était bloquée depuis décembre 2023 pour certains, d'autres depuis juillet 2024, ainsi de suite « ont eu gain de cause au moins les 95% grâce aux discussions que nous avons eues autour de la table ».

Les acquis liés au statut particulier de l'éducation ont été reportés finalement, au mois de février pour la poursuite des négociations portant sur la révision du statut particulier. Elle révèle que « D'ailleurs, nous avons été surpris vraiment de l'avancer. Si vous demandez au gouvernement un montant et qu'on vous donne le double de ce montant, on ne peut que se frotter les mains et aujourd'hui nous sommes vraiment très satisfaits par rapport à ça. Même si c'est une prime qu'on paye une fois l'an, elle est vraiment consistante » a conclu Kadiatou Bah.

Samuel Demba. D

Bureau Exécutif de l'AGEPI

Le message de remerciement et l'appel à l'unité du nouveau président

Mamadou Aliou Diakité, a été élu le 29 novembre dernier Président du Bureau Exécutif de l'AGEPI à la faveur d'un congrès organisé à Conakry. Nous vous proposons ci-après son message de remerciement et son appel à l'unité.



« Chers Consœurs et Confrères, Chers Membres de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI),

Mesdames et Messieurs, C'est avec une profonde émotion et une immense gratitude que je m'adresse à vous au lende-

main de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2025.

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements, à vous tous qui avez pris part à cette assemblée et qui, par votre vote, avez accordé votre confiance à notre nouveau Bureau Exécutif. Votre mobilisation n'est pas un simple acte électoral ; c'est un acte de courage et la preuve que vous croyez, vous aussi, à une AGEPI plus digne, plus juste et plus forte.

Ce choix que vous avez fait est un choix pour le respect des Statuts et pour la bonne gouvernance. L'AGEPI a traversé des moments de trouble et d'opacité qui ont

laissé des cicatrices. Mais aujourd'hui, nous tournons cette page. Notre bureau n'est pas là pour prolonger les divisions, mais pour incarner le renouveau. Notre Lettre d'Or sera désormais la Transparence.

• Chaque décision sera collégiale.

• Chaque compte sera auditable.

• Chaque membre aura accès à l'information sur l'utilisation des ressources de notre Association.

Cette transparence est la seule garantie pour que la subvention, les partenariats et les fruits de notre travail bénéficient équitablement à tous les éditeurs légitimes, et non à une minorité.

Je le dis solennellement : le temps de la division et du clientélisme est révolu.

Je lance un appel fraternel et solennel à tous les membres de l'AGEPI — ceux qui ont voté pour nous et ceux qui ne l'ont pas fait, ceux qui se sentaient exclus et

ceux qui étaient en place : venez, l'AGEPI est notre maison commune !

Nous avons besoin de l'expertise de chacun, de la rigueur des professionnels confirmés et de la vitalité des jeunes, pour nous relever ensemble. Notre mission est de faire de l'AGEPI non seulement une association respectée, mais un véritable moteur de développement de la presse indépendante en Guinée.

Mettons de côté nos rancœurs passées pour nous concentrer sur l'avenir de notre profession. C'est main dans la main, unis par l'exigence de l'honnêteté, que nous pourrions restaurer la crédibilité de notre corporation.

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance. Au travail !

Vive la presse indépendante !

Vive l'AGEPI réunifiée ! », a déclaré M. Mamadou Aliou Diakité, Président du Bureau Exécutif de l'AGEPI.

Samuel Demba. D

Algérie

Le journaliste français Christophe Gleizes condamné à sept ans de prison en appel

Le journaliste français Christophe Gleizes a été condamné à sept ans de prison mercredi 3 décembre par la Cour d'appel de Tizi-Ouzou, en Algérie. Celle-ci confirme ainsi la condamnation en première instance du journaliste sportif indépendant. Ce collaborateur régulier du groupe de magazines So Press avait été arrêté en mai 2024 dans cette région du pays, puis condamné en première instance, fin juin 2025, pour « apologie du terrorisme » et « possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national ». Le ministre de l'Intérieur français, Laurent Nuñez, a affirmé que la libération du journaliste était un « élément majeur » des discussions en cours « entre Paris et Alger ».



Christophe Gleizes avait demandé la « clémence » de la justice algérienne. Appelé à la barre, il avait demandé « pardon », reconnaissant avoir fait « beaucoup d'erreurs journalistiques malgré [ses] bonnes intentions », selon un journaliste de l'AFP présent dans la salle d'audience. « Je réclame votre clémence pour pouvoir retrouver ma famille », avait-il dit avec émotion.

La Cour d'appel de Tizi Ouzou a néanmoins confirmé la peine prononcée en première instance : l'accusé de 36 ans a été condamné à une peine de sept ans de prison ferme, comme en juin 2025, pour « apologie du terrorisme ». « La cour confirme le jugement rendu en première instance », a déclaré le président de la juridic-

tion à l'issue de ce nouveau procès. L'annonce a suscité la consternation dans la salle, selon un journaliste de l'AFP présent sur place : ses proches, interrogés par l'AFP, se sont dits « effondrés ».

« L'espoir est retombé », a ajouté Maxime Gleizes dans les locaux de l'ONG Reporters sans frontières (RSF) à Paris. « C'est ahurissant », a-t-il affirmé, disant espérer que « ce cauchemar s'arrêtera rapidement ». Maintenant, il y a deux solutions possibles. Partir en cassation, mais c'est une procédure qui est longue. Ou bien prendre en charge la peine et attendre une grâce présidentielle.

Collaborateur des magazines français So Foot et Society, Christophe Gleizes a notamment dit qu'il aurait dû demander un visa de journaliste au lieu d'un visa touristique pour venir en reportage en Algérie. Il affirme également qu'il aurait dû être au courant que certains de ses contacts étaient reliés à une organisation classée comme terroriste en Algérie.

Les audiences avaient débuté mercredi matin, selon l'AFP. Christophe Gleizes, 36 ans, est assisté d'un avo-

cat algérien, d'un avocat français, et des membres de sa famille ont été autorisés à assister à l'audience.

Des contacts avec le mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie reprochés

Au moment de son arrestation en mai 2024, le journaliste se trouvait dans la région pour des reportages sur la Jeunesse Sportive de Kabylie, un des clubs de football les plus populaires du pays, et pour une enquête sur les dix ans de la mort d'Albert Ebossé, joueur camerounais de la JSK.

Ce n'était pas son premier déplacement professionnel en Algérie, mais il ne disposait que d'un visa de tourisme. « Une erreur qu'il a reconnue, un délit passible d'amende, mais certainement pas un crime », selon Me Amirouche Bakouri, selon qui son client « est transparent depuis le début et n'a rien à cacher ».

On lui reproche ses contacts avec des responsables du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), organisation classée terroriste par les autorités algériennes en 2021. Le tribunal lui a ensuite demandé s'il s'avait que le Mouvement pour l'autodétermination en Kabylie

était considéré comme « terroriste », lorsqu'il a rencontré en octobre 2021, à Paris, un dirigeant de ce mouvement, pour un précédent reportage. Le MAK avait été classé « terroriste » cinq mois plus tôt. « Je n'étais pas au courant et j'ai honte de le dire », a répondu le journaliste, qui a ensuite exprimé le souhait de retrouver sa famille.

Un mea culpa prononcé avec des sanglots dans la voix, qui n'a pas convaincu. Car le parquet, lui, avait requis d'alourdir sa peine à 10 ans de prison : « l'accusé n'est pas venu en Algérie pour accomplir un travail journalistique mais (pour) un acte hostile » a estimé le magistrat, qui représente les intérêts de la société algérienne.

Pour les défenseurs de Christophe Gleizes, ces contacts sont antérieurs et ne constituent pas une faute.

Macron et Nuñez réagissent
Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a réagi à la condamnation du journaliste sur le plateau de France 2, mercredi soir. Il a indiqué que la libération de Christophe Gleizes était « un élément majeur » des discussions en cours « entre Paris et Alger ».

« On regrette cette décision. Dont acte. (...) Il y a des discussions en cours, on va les poursuivre avec la partie algérienne » et la question de la libération de Christophe Gleizes « sera un élément déterminant », a-t-il déclaré.

Jeudi matin, l'Élysée a indiqué que le président français Emmanuel Macron a « appris avec une profonde inquiétude la condamnation en appel » du journaliste. « Il lui adresse ses

pensées ainsi qu'à sa famille. Nous continuerons d'agir auprès des autorités algériennes pour obtenir sa libération et son retour en France dans les plus brefs délais », a ajouté la présidence française au lendemain de la décision de justice.

Sur RFI, le directeur de Reporters sans frontières Thibaut Bruttin avait estimé la semaine dernière qu'il y avait eu « une incompréhension du rôle des journalistes » par la justice algérienne. Après le verdict, il a dénoncé une « avec la plus grande fermeté » une « décision aberrante de la cour d'appel de Tizi Ouzou, qui choisit de maintenir en prison un journaliste n'ayant fait que son travail ». RSF a « condamné avec la plus grande fermeté » une « décision aberrante ».

Nous sommes extrêmement déçus et nous constatons que l'Algérie s'est mise dans une impasse.

Lors d'une conférence de presse dans la soirée, Thibaut Bruttin en a appelé à « tous » les clubs de Ligue 1 et aux maires pour qu'ils mettent « le visage de Christophe aux frontons des mairies ». Il a également demandé « au premier d'entre eux, Emmanuel Macron » de « recevoir sans tarder les parents » du journaliste. « Ce soir, la mobilisation va monter d'un cran », a-t-il ajouté.

Avant le verdict, son comité de soutien et sa famille espéraient également que Christophe Gleizes profiterait de la décrispation observée ces dernières semaines entre la France et l'Algérie. Cela notamment avec la libération de l'écrivain Boualem Sansal le 12 novembre dernier.

RFI

Régulation des médias en Guinée

L'Etat met à la disposition de la HAC 11 nouveaux véhicules

Une bonne nouvelle pour le président et les commissaires de la Haute Autorité de la Communication (HAC). Le chef de l'État vient de mettre à la disposition onze (11) véhicules de fonction, de marque Toyota Hilux. La cérémonie de remise s'est organisée le mercredi 3 décembre 2025 au siège de l'institution.



Dans son intervention de circonstance, le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, a exprimé sa profonde gratitude au président Mamadi Doumbouya. « L'octroi d'une voiture de fonction au Président de la HAC, ainsi que les dix véhicules destinés aux commissaires, renforce nos moyens d'action et témoigne de sa volonté d'accompagner l'institution dans l'accomplissement de ses missions. Dès demain, les commissaires se rendront en mission de supervision de la campagne médiatique de l'élection présidentielle dans toutes les régions administratives... Nous prenons un engagement : ces équipements seront utilisés avec rigueur, responsabilité et dans l'intérêt exclusif du service public. Ils contribueront à améliorer notre mobilité, notre réactivité et l'efficacité de nos interventions sur le terrain », a déclaré le président de la HAC, tout en rappelant que sur instruction du président de la république, la HAC est en train de construire les sièges régionaux du service de monitoring des mé-

dias et de réaliser l'extension de son siège à Conakry. Les points focaux régionaux et les chefs de services ont été équipés en motos.

Concernant la campagne médiatique de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, Boubacar Yacine Diallo fera savoir que des équipes multimédias ont été attribuées aux neuf (9) candidats en lice. Il a été aussi remis aux journalistes et techniciens desdites équipes leurs indemnités pour toute la durée de la campagne électorale.

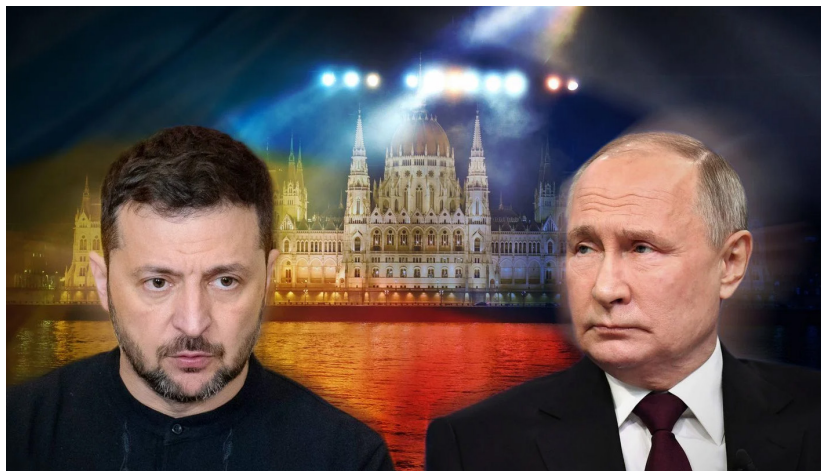
« L'État prend en charge les frais d'hébergement et de restauration de chaque membre de ces équipes afin qu'il puisse accomplir dignement l'appui technique auprès du candidat ou de son directeur de campagne. Pour cette élection, l'État met à la disposition de chaque équipe un véhicule avec chauffeur, une caméra professionnelle et un ordinateur portable pour l'exécution correcte de la couverture médiatique », dira-t-il.

Kaba Kankoula

Russie

Une rencontre qui ne rapproche pas la fin des combats en Ukraine

Pour la première fois depuis le sommet d'Anchorage en Alaska en août dernier, les délégations russe et américaine ont échangé ensemble, mardi 2 décembre, sur les modalités de sortie de conflit, sans que la perspective s'en rapproche.



Cette nuit devant la presse, l'ouri Ouchakov, le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine, a écarté la possibilité d'une rencontre au sommet rapide et s'est montré souvent évasif dans ces formules, sauf sur un point : « Nous n'avons pas discuté de formulations ou de propositions américaines spécifiques. Mais nous avons discuté de l'essence de ce qui était contenu dans ces documents américains. Nous avons pu nous mettre d'accord sur certaines choses. Le président l'a confirmé à ses interlocuteurs. Nous avons eu quelques critiques et le président n'a pas caché notre attitude critique, voire négative, à l'égard d'un certain nombre de propositions. Les questions territoriales ont été spécifiquement discutées, sans lesquelles nous ne voyons aucune résolution de la crise. [...] Aucun compromis n'a encore été trouvé. »

Pour sa sixième visite en Russie

depuis le début de l'année et au terme de cinq heures de discussions, Steve Witkoff revient à Washington avec, en réalité, le détail des lignes rouges russes. Selon une source russe à la chaîne NBC, trois points bloquent à ce stade. Moscou ne veut pas de compromis territoriaux sur le Donbass. La Russie réclame toujours la partie qu'elle ne contrôle pas militairement. Pas de compromis non plus sur sa reconnaissance officielle comme russe. Toujours selon NBC, la Russie veut non seulement une officialisation américaine, mais aussi – et ce serait nouveau – de l'Europe. Enfin, la limitation de la taille des forces armées ukrainiennes à 100 000 hommes en temps de paix serait aussi un point dur. La question de l'usage des avoirs gelés serait, quant à elle, décrite, selon la télévision américaine, comme « un point plus mineur ». La préservation des liens avec

l'administration reste encore et toujours le point le plus important pour la partie russe à ce stade et le sherpa diplomatique du Kremlin, cette nuit, s'est montré optimiste sur ce sujet, soulignant encore une fois l'importance des projets économiques bilatéraux en discussion.

Avant ce rendez-vous, et en marge d'un discours sur l'économie ce mardi, Vladimir Poutine a tiré à vue sur des Européens « du côté de la guerre », « sans plan de paix », qui se sont, à ses yeux, « exclus eux-mêmes » des négociations et, pire encore, « tentent soi-disant d'apporter quelques modifications à la proposition de Trump » pour « bloquer l'ensemble du processus de paix, formuler des exigences totalement inacceptables pour la Russie ». Le maître du Kremlin a donc lancé un avertissement singulièrement menaçant : « Nous ne nous préparons pas à la guerre contre l'Europe. Je l'ai répété des centaines de fois. Mais si l'Europe décide soudainement de nous combattre et passe à l'acte, nous sommes prêts dès maintenant. »

RFI